

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE LA REFORME DE
L'ADMINISTRATION ET DE LA
FONCTION PUBLIQUE



CDL-UD(2019)003prog
Or. fr

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

**LE MINISTRE DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET DE LA
FONCTION PUBLIQUE DU ROYAUME DU MAROC**

Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration

UniDem Med

**“ VERS UN SERVICE PUBLIC PLUS PROCHE DES CITOYENS :
MODELES ET BONNES PRATIQUES ”**

**Hôtel The Pearl
Marrakech, Maroc**

12 – 14 juin 2019

PROGRAMME

Assurer la durabilité de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme
dans le sud de la Méditerranée

Financé
par l'Union européenne
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPEENNE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Mercredi, 12 juin 2019

09h30 – 09h45 Mots de bienvenue

M. Mohammed BENABDELKADER, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique

M. Ghazi JERIBI, Membre de la Commission de Venise au titre de la Tunisie ; ancien Ministre de la Justice de la Tunisie

M. José Luis HERRERO, Chef du Bureau du Conseil de l'Europe au Maroc

09h45 - 10h00 Introduction générale

M. Ghazi JERIBI, Membre de la Commission de Venise au titre de la Tunisie ; ancien Ministre de la Justice de la Tunisie

THEME 1 : UNE ADMINISTRATION EFFICACE AU SERVICE DES ADMINISTRÉS : CHANGEMENT DE PARADIGME ?

10h00 - 13h00 Première session (pause-café : 11h00 - 11h15 ; photo de famille : 11h00)

Améliorer l'accessibilité et l'efficacité des services administratifs sur l'ensemble du territoire national et pour l'ensemble des usagers est un des leviers de la modernisation de la fonction publique. La première session servira à **définir les concepts de déconcentration et de décentralisation, présenter les différents modèles existants** aussi bien que leurs avantages et inconvénients. Quelles sont les principales dispositions juridiques internationales qui parlent de bonne gouvernance et de décentralisation et avec quel impact sur les valeurs fondamentales de l'administration publique telles que transparence, neutralité et efficacité ?

Intervenants :

Mme Manuela SÖLLER-WINKLER, Consultante, Administration publique & Elections, ancienne Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Intérieur de Schleswig-Holstein, Allemagne

Expérience nationale – Algérie

M. Abdelouaheb LAOUICI, Directeur central, Direction générale de la fonction publique et de la réforme de l'administration

M. Abdelhak SAIHI, Directeur général de l'Ecole nationale d'administration, Président de l'Observatoire national du service public

Modérateur :

M. Ghazi JERIBI, Membre de la Commission de Venise au titre de la Tunisie ; ancien Ministre de la Justice de la Tunisie

Discussion

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 17h30 Deuxième session (pause-café : 16h00 - 16h15)

La deuxième session sera consacrée **au rôle des différentes instances de l'Etat dans le processus de déconcentration / décentralisation administratives** en déléguant de manière cohérente les moyens et pouvoirs et tout en tenant compte des contextes spécifiques nationaux. La session va examiner en particulier les défis de la **gouvernance multiniveau, les relations entre l'administration centrale et les services déconcentrés et leurs compétences et responsabilités partagées** telles que stipulées dans des lois et chartes portant sur la déconcentration et la décentralisation.

Intervenants

M. Paul Robert HERTZOG, Professeur émérite en droit public, Président honoraire de la Société française de finances publiques, ancien Président de l'Institut national des études territoriales (INET), France

M. Abdelaziz EL HOUARI, Chef de la division de la restructuration des administrations et de la déconcentration, Ministère de la réforme de l'administration et de la fonction publique, Maroc

Expérience nationale – Palestine¹

M. Jamal ABUSHANAB, Chargé d'affaires du Vice-Ministre, Conseil général du personnel

Mme Hanadi NASER ALDEEN, Directrice générale de la formation et du développement, Conseil général du personnel

Modérateur :

M. Ghazi JERIBI, Membre de la Commission de Venise au titre de la Tunisie ; ancien Ministre de la Justice de la Tunisie

Discussion et conclusions de la journée



Jeudi, 13 juin 2019

THEME 1 : UNE ADMINISTRATION EFFICACE AU SERVICE DES ADMINISTRES : CHANGEMENT DE PARADIGME ? (suite)

09h30 - 13h00 Troisième session (pause-café : 11h00 - 11h15)

La 3^{ème} session va examiner les **nouvelles missions des services territoriaux de l'Etat, les degrés d'autonomie des entités décentralisées, leurs moyens d'action et les meilleures pratiques pour assurer une coordination horizontale efficace entre elles, sans compromettre la pérennité et la qualité de leurs services**. La session examinera les meilleures pratiques en termes de mise en œuvre des processus de déconcentration et décentralisation administratives.

¹ * Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur cette question.

Intervenants

M. André ROUX, Professeur de droit public, Sciences-Po Aix (Aix-Marseille Université), France, membre du Groupe d'experts indépendants sur la Charte de l'autonomie locale auprès du Conseil de l'Europe

M. Aziz ABRATE, Chargé de mission, Direction générale des collectivités locales, Ministère de l'Intérieur, Maroc

M. Youssef MASMOUD, Chef de service, Promotion de la Gouvernance, Ministère de l'Intérieur, Maroc

Modérateur :

M. Ghazi JERIBI, Membre de la Commission de Venise au titre de la Tunisie ; ancien Ministre de la Justice de la Tunisie

Discussion

13h00 - 14h30 Déjeuner

THEME 2 : AMELIORER L'INTERACTION AVEC LES CITOYENS : BONNES PRATIQUES

14h30 - 17h30 Quatrième session (pause-café : 16h00 - 16h15)

La 4^{ème} session examinera plus en détail **le regroupement des services administratifs en relation avec le public** dans le cadre du processus de déconcentration et de décentralisation administratives. **Quelles sont les différents modèles existants et les meilleures pratiques en la matière (établissement de guichets uniques physiques et en ligne, maisons de services administratifs etc.) et quel est l'impact sur la gestion administrative ?**

Intervenants

M. André ROUX, Professeur de droit public, Sciences-Po Aix (Aix-Marseille Université), France, membre du Groupe d'experts indépendants sur la Charte de l'autonomie locale auprès du Conseil de l'Europe

Mme Ikram HIMMI, Chef de division, Simplification des procédures et de l'appui de l'éthique, Ministère de la réforme de l'administration et de la fonction publique, Maroc

Expérience nationale – Tunisie

M. Naim AMEUR, Directeur, Direction générale des réformes et des perspectives administratives, Ministère de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques

M. Raouf BEN SALEM, Chef de service, Direction générale de l'administration et de la fonction publique, Ministère de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques

Modérateur :

M. Ghazi JERIBI, Membre de la Commission de Venise au titre de la Tunisie ; ancien Ministre de la Justice de la Tunisie

Discussion et conclusions de la journée



Vendredi, 14 juin 2019

THEME 2 : AMELIORER L'INTERACTION AVEC LES CITOYENS : BONNES PRATIQUES (suite)

09h30 - 13h00 Cinquième session (pause-café : 11h00 - 11h15)

La 5^{ème} session va examiner les défis actuels dans le domaine de la modernisation de l'administration et la dématérialisation des services administratifs – **initiatives e-gouvernement, portails uniques et intégration des nouvelles technologies**. Quels sont les défis posés par le développement des services intégrés et décentralisés sur la structure organisationnelle de l'administration (gestion des ressources humaines et de leadership) pour continuer à offrir des services administratifs de qualité aux usagers ?

Intervenants

M. Cédric ROY, Chef de la direction opérationnelle de la cyberadministration suisse, Suisse

M. Ivano GAUNA, Département de projets internationaux, Consortium pour le système informatique (CSI) pour la région du Piémont, Italie

Mme Nadia NAHIL, Directrice des systèmes d'information, Ministère de l'Équipement et des Transports, Maroc

Modérateur :

M. Ghazi JERIBI, Membre de la Commission de Venise au titre de la Tunisie ; ancien Ministre de la Justice de la Tunisie

Discussion

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 16h00 Conclusions générales, mots de clôture et remise des certificats :

M. Ghazi JERIBI, Membre de la Commission de Venise au titre de la Tunisie ; ancien Ministre de la Justice de la Tunisie

Mme Sarah LAMRANI, Directrice des Etudes, de la Communication et de la Coopération, Ministère de la réforme de l'Administration et de la Fonction Publique, Maroc

